

Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 45 (1861)

Protokoll: Première assemblée générale

Autor: Delaharpe, J. / Dufour, L.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

<i>Borel</i> , F.-H. (zoologie)	Neuchâtel.
<i>Hirsch</i> , direct. de l'observatoire.	»
<i>Ayer</i> , Cyprien, professeur.	»
<i>Guisan</i> , René, à Lausanne.	Vaud.
<i>Ramu</i> , Hippolyte (botanique)	Genève.
<i>Cuénoud</i> , S. (math.), à Lausanne.	Vaud.
<i>Kurr</i> , prof. à l'Ecole cantonale.	Schwytz.
<i>Krafft</i> , pharmacien, à Aigle.	Vaud.
<i>Colomb-Grenier</i> , pasteur.	»
<i>Roget</i> , L. (ornithologie);	Genève.
<i>de la Soie</i> , chan ^e au St. Bernard.	Valais.
<i>Gross</i> , E. (botanique), Martigny.	»
<i>Schmidt</i> , A., D ^r -méd., St. Maurice.	»

Première assemblée générale du 20 août,

dans la grande salle de la Bibliothèque, à 10 heures du matin.

Président, M. le D^r *J. Delaharpe*.

Secrétaire, M. le prof. *L. Dufour*.

M. le Président ouvre la séance par un discours où, après avoir souhaité la bienvenue aux nombreux assistants, il expose l'état du Musée cantonal d'histoire naturelle de Lausanne.

Les comptes de la Société pour l'année 1860-1861 sont mis sous les yeux de la Société et approuvés avec des remerciements adressés à M. le questeur *J. Siegfried*. (Voir les comptes ci-après.)

M. le prof. *Mousson*, au nom de la Commission météorologique nommée l'année dernière, présente un rapport qui se termine par trois propositions que l'assemblée adopte à l'unanimité. (Voir plus bas le rapport de M. *Mousson*.) En exécution de la troisième de ces propositions, l'assemblée nomme une commission météorologique de sept membres, sous la présidence de M. *Mousson*. Sont nommés :

MM. *Wild*, prof., à Berne ;

Kopp, prof., à Neuchâtel ;

Ch. Dufour, prof., à Morges ;
Plantamour, prof., à Genève ;
Wolff, prof., à Zurich ;
Mann, à Frauenfeld ;
Ferri, à Mendrisio.

Dans la courte discussion qui s'engage à propos du rapport de M. Mousson, M. le prof. *Kämtz* exprime le vœu que des instruments enrégistreur soient installés sur le St. Bernard. — M. d'Angreville propose que St. Maurice remplace Monthey comme station.

Ces vœux sont renvoyés à la commission nommée. La Société décide ensuite que la prochaine réunion aura lieu à Lucerne et désigne M. le D^r Steiger comme président pour 1862.

La Société ratifie la proposition du Comité de faire don de la collection des *Denkschriften* à la Bibliothèque publique de Glaris.

M. le prof. *Studer* lit un rapport sur le travail de la commission pour la carte géologique suisse. Ce rapport est approuvé. (Voir plus bas.)

La Société approuve les décisions prises par le Comité préparatoire à propos de la mission suisse au Japon. — M. le prof. *de Candolle* exprime le vœu que quelque jeune naturaliste suisse saisisse cette bonne occasion de faire une expédition aussi intéressante.

La liste des candidats (voir le procès-verbal du Comité), adoptée par le Comité préparatoire, est soumise à la votation et adoptée.

M. le D^r *Vouga*, de Neuchâtel, donne quelques renseignements sur ses essais de pisciculture et il présente à la Société des échantillons de truites qu'il a élevées. Les unes, âgées de 18 mois, ont près de 0^m,2 de longueur ; les autres, âgées de 6 mois seulement, sont beaucoup plus petites. Ces poissons, provenant d'œufs de *truite du lac* de Neuchâtel, ont été élevés dans des bassins ; ils présentent ces taches rouges que l'on considère comme caractéristiques de la *truite de rivière* ; il est donc fort possible que ces variétés ne forment qu'une seule espèce. — M. le D^r A. Chavannes rend aussi compte de ses essais d'introduction de nouvelles espèces de poissons dans le lac Léman. — M. le prof. Lecoq (de Clermont) confirme l'opinion de MM. Vouga et Chavannes sur les véritables services que

peut rendre la pisciculture. Il a réussi à introduire dans le petit lac de Pavin la truite et le saumon.

M. *Yersin*, prof. à Morges, fait la communication suivante sur la nevrophysiologie du *grillon*.

« Lorsque l'on coupe dans un grillon l'un des cordons de la chaîne ganglionnaire, le gauche par exemple, sur l'un des points compris entre le premier ganglion céphalique et le dernier ganglion du thorax, la tenue et la marche du grillon sont troublées. La tenue, parce qu'au lieu de demeurer horizontal le corps se penche sur les membres de droite, qui demeurent plus contractés et plus rapprochés du corps que ceux de gauche. La marche, parce qu'au lieu de rester naturelle elle prend souvent le caractère d'un manège à droite dans lequel le grillon décrit de très petits cercles en tournant presque sur lui-même. Ce manège est d'autant plus fréquent que la section est plus rapprochée du premier ganglion céphalique. En suivant l'animal lorsqu'il décrit ainsi des cercles, il semble que les membres du côté opéré, postérieurs à la section, ceux de gauche dans notre hypothèse, sont plus actifs que ceux de droite et effectuent des mouvements plus étendus. Cette apparence est surtout prononcée lorsque la section est antérieure au ganglion du prothorax; lorsqu'elle est postérieure au même ganglion, cette activité disparaît parfois complètement. Si au lieu d'examiner l'insecte lorsque la marche est établie on cherche à se rendre compte de la manière dont elle commence, on reconnaît que les premiers mouvements partent des membres du côté droit et plus particulièrement de la patte postérieure, qui paraît chercher à s'insinuer de côté, sous le corps, comme si elle devait à elle seule en supporter tout le poids; quelquefois les autres pattes de droite exécutent des mouvements analogues et poussent l'animal de côté à gauche; mais presque toujours à l'instant où le grillon cherche à porter la patte postérieure droite sous le corps il commence à décrire rapidement des petits courbes à droite. En coupant la patte postérieure droite, l'animal continue cette marche de manège, quel que soit le point du cordon gauche sur lequel porte la section, seulement le manège est un peu moins fréquent. Au moment où il commence, c'est presque toujours par l'un des membres

restant du côté droit qu'ont lieu les premiers mouvements. Il en résulte que l'impulsion de départ dans le manège appartient aux membres du côté non opéré, et probablement que ces membres ont une large part d'activité dans cette marche; toutefois les membres de gauche ont aussi une certaine activité lorsque la section est antérieure au premier ganglion thoracique. On s'en assure en pratiquant une seconde section sur le cordon droit. Dans le cas, par exemple, où le cordon gauche est coupé entre les ganglions céphaliques, et le droit entre la tête et le thorax, l'animal continue à décrire des cercles à droite d'un pas beaucoup plus lent que lorsqu'il n'y a que le cordon gauche de coupé; mais alors cette marche a lieu sous l'impulsion et avec l'activité incontestables des membres de gauche. On le reconnaît surtout aisément quand le grillon marche sur une table polie, les pattes de gauche frottent le sol en tirant l'animal à elles, tandis que celles de droite ne se meuvent qu'après avoir glissé à terre, manifestement poussées en avant par le corps du grillon.

» Si, au lieu de ne couper que l'un des cordons, on fait la section des deux, on reconnaît que les membres qui tirent leurs nerfs des ganglions postérieurs à la section exécutent encore des mouvements d'autant plus variés que la section est plus antérieure. Lorsque la section est antérieure au prothorax, l'animal peut encore marcher régulièrement avec toutes ses pattes. Mais la locomotion avec les membres postérieurs à la section ne s'observe plus lorsque les deux cordons sont coupés sur un point compris entre les ganglions thoraciques. Toutefois ces membres recherchent encore la bouche et viennent fréquemment se présenter aux mâchoires, comme on le voit très souvent chez les grillons intacts. Ce dernier acte a toujours lieu à la suite d'une excitation sur les membres, mais fort souvent il se produit sans aucune cause extérieure appréciable et paraît être spontané. D'un autre côté, le résultat d'excitation sur les mêmes membres semble indiquer que, même lorsque le ganglion qui leur fournit des nerfs est complètement isolé du reste de la chaîne, il y a perception distincte, et que le membre excité se défend avec la même précision que si l'insecte n'était pas opéré.

» Il semblerait donc, d'après cet ensemble de faits, que chaque

ganglion peut être le point de départ de certains mouvements spontanés et un centre de perceptions distinctes pour la sensation. »

Le Président invite les membres de la Société à se réunir immédiatement en sections, selon l'habitude, afin de se constituer en nommant le bureau de chacune d'elles.

Deuxième assemblée générale, le 22 août,

à 10 heures du matin, dans la grande salle de la Bibliothèque.

Président, M. le D^r *J. Delaharpe*.

Secrétaire, M. le prof. *L. Dufour*.

La Commission de publication des *Denkschriften* présente son rapport par l'organe de M. Merian et demande un crédit illimité, dans les limites ordinaires, suffisant pour couvrir les frais des publications prochaines.

M. *A. Chavannes* appuie les conclusions de la Commission et invite les membres de la Société à prendre des abonnements.

M. *Desor*, appuyant aussi ces conclusions, désirerait que l'impression des planches fût plus soignée.

M. le prof. *O. Heer* répond que les planches dont parle M. Desor ont été dessinées par l'auteur et gravées sous ses yeux, en sorte que la Commission n'a pas à s'en occuper.

Les propositions du Comité des *Denkschriften* sont adoptées.

M. *Merian*, au nom du Comité central, présente une requête de M. le Questeur, qui désirerait que dorénavant les contributions fussent payées en remboursement par la poste au lieu de les faire retirer par l'intermédiaire des agents cantonaux.

Une discussion s'engage sur cette question, puis la Société décide d'accorder à M. le Questeur des pleins pouvoirs pour employer le mode de perception qu'il jugera le plus convenable, selon les circonstances.

M. *O. Heer* présente un rapport verbal sur le voyage de M. Werner-Münzinger dans l'Afrique centrale. Il demande, au nom du Co-